



DEMANDE DE CONTROLE DE DEVERSEMENT DES EAUX USEES AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE

Madame, Monsieur,

La Direction du Cycle de l'Eau de GrandAngoulême vous remercie de lui retourner cette fiche de renseignements dûment remplie (verso).

Tout dossier incomplet sera retourné par mail ou voie postale.

A réception de la demande complète, un agent contactera la personne mentionnée au verso sous 10 jours afin de convenir d'un rendez-vous, pour la visite de contrôle.

Un rapport détaillé sera adressé au demandeur, dans un délai minimum d'1 mois et le diagnostic lui sera facturé sur la base de **98,78 euros TTC par logement ou local à usage professionnel vérifié (tarif révisable en vigueur au 1^{er} janvier 2023)**.

Correspondance à adresser soit par voie postale à :

GrandAngoulême

Direction du Cycle de l'Eau

25 Boulevard Besson Bey

16023 ANGOULEME CEDEX

*soit par mail : **controleraccordementreseau@grandangouleme.fr***

Pour tout renseignement, veuillez contacter nos services au **05.45.61.84.91**.

Afin que cette visite s'effectue dans les meilleures conditions, il est indispensable que :

- l'immeuble soit alimenté en eau ;
- toutes les pièces de l'immeuble soient accessibles ;
- l'ensemble de vos installations sanitaires soit posé et mis en eau ;
- la boîte de branchement soit accessible ;
- le cas échéant, la piscine soit mise en service (vérification du système de vidange par vos soins en notre présence) ;
- l'alarme incendie soit coupée ;
- le service soit prévenu de la présence d'une pompe de relevage dès la prise du rendez-vous ;
- les pompes de relevage soient en état de marche.

D'autre part, si votre immeuble dispose d'une pompe de relevage et/ou d'un ouvrage de prétraitement, ces derniers doivent être accessibles et ouverts.

Je vous précise que tout déplacement ne pouvant aboutir à un diagnostic (absence ou refus de la part de l'occupant, immeuble insalubre ou en cours de travaux, compteur d'eau fermé), celui-ci pourra être facturé 45,50 euros HT selon la délibération n° **2022.12.188** du conseil communautaire du 8 décembre 2022.

Date Arrivée		N° PDC	
N° PRJ		N° Dialogue	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VENTE DE L'IMMEUBLELocal à usage : habitation - professionnel (*Rayer la mention inutile*)

Nombre de logements à contrôler :

Nombre de locaux à contrôler :

ADRESSE DE L'IMMEUBLE CONCERNE PAR LA VENTE

N° :

Rue :

Code postal :

Commune :

Parcelle(s) cadastrée(s) : Section :

N° :

Références Compteur d'eau (*voir facture d'eau potable*) :

Référence point de comptage SEMEA :

PROPRIETAIRE(S)**M - MME** (*Rayer la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

M - MME (*Rayer la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Société :

Siret :

N° :

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

PERSONNE OU ORGANISME A CONTACTER POUR ACCEDER A L'IMMEUBLE

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

FUTUR ACQUEREUR (*si connu*)

Nom :

Prénom :

ETUDE NOTARIALE DU VENDEUR

(rapport et facture adressés à l'étude)

Maître :

N° :

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

OBSERVATIONS :

Fait à

le / /

Cachet :

Signature du (ou des) demandeur(s) :